



VILLE DE RIXHEIM

28, rue Zuber - B.P.7
68171 RIXHEIM CEDEX

Tél. : 03 89 64 59 59

Fax : 03 89 44 47 07

www.rixheim.fr

SERVICE

SOCIAL/ENSEIGNEMENT/SENIORS

ses@rixheim.fr

Dossier suivi par :

Joelle JACQUOT WERDERER/Alicia
VANOVERFELDT

Le Maire de la Ville de Rixheim
à

A l'attention de Monsieur John BEARD
Directeur du Département Vieillesse et Qualité
de vie à l'Organisation Mondiale de la Santé

Monsieur,

La Municipalité de la Ville de RIXHEIM souhaite résolument s'engager dans la démarche Ville Amie des Aînés afin d'améliorer le bien-être des seniors dans la commune.

La commune souhaite œuvrer tout en ayant conscience de la problématique du vieillissement afin de pouvoir inscrire une politique gérontologique au plus proche des habitants. A travers cette démarche, le développement et la contribution au vieillissement actif des Rixheimois est notre priorité.

Ainsi, par délibération du 24 septembre 2015, le Conseil Municipal a marqué sa volonté d'intégrer le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés.

Pour cela, en tant que représentant de la Ville de RIXHEIM, je m'engage à connaître et accepter les valeurs et principes de la politique-cadre européenne Santé 2020 de l'Organisation Mondiale de la Santé, des « Stratégie et plan d'action OMS pour vieillir en bonne santé en Europe, 2010-2020 » et de la démarche Ville Amie des Aînés de l'OMS.

A travers une réflexion commune autour du vieillissement de la population, je veillerai à élaborer un plan d'actions autour des huit thématiques principales et dans le cadre d'un processus dynamique participatif et partenarial.

La diffusion des expériences des membres du réseau sera grandement bénéfique à notre commune. C'est pourquoi, en contrepartie, le profil de la Ville de Rixheim sera mis en ligne sur l'e-portal VAA et mis à jour en espérant que cela puisse être profitable au plus grand nombre.

Pour ce faire, la Municipalité a validé le recrutement d'une chargée de mission, Alicia VANOVERFELDT. Elle se tiendra à votre disposition et restera votre interlocutrice privilégiée.

En espérant que vous retiendrez la candidature de notre Ville, je vous prie d'agréer, Monsieur, mes chaleureuses salutations.

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h à 12h – 14h à 19h

Mardi : 9h à 12h – 14h à 18h

Mercredi : 9h à 12h – 14h à 16h

Jeudi : 9h à 12h – 14h à 18h

Vendredi : en continu de 9h à 15h

Du 1^{er} juillet au 31 août :

Fermeture à 17h les mardis et jeudis



Le Maire :

Olivier Becht
Olivier BECHT

Le courrier doit être adressé impersonnellement à Monsieur le Maire

Ville de Rixheim – 28, rue Zuber - B.P.7 – 68171 RIXHEIM CEDEX